



Fiche signalétique

Date d'émission : 31-mars-2015

Date de révision : 01-mai-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Eco Extraction Cleaner

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-6052-CA-FR

Code du produit 6052
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur de tapis d'extraction à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide limpide

État physique Liquide

Odeur Parfum frais et propre

Classification

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Attention

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Benzyl alcohol	100-51-6	6	-	-
EDTA	60-00-4	1.385	-	-
Borax	1303-96-4	1	-	-
Caustic Soda	1310-73-2	0.625	-	-
Ammonium hydroxide	1336-21-6	0.608	-	-
Zinc oxide	1314-13-2	0.16	-	-
Benzyl Salicylate	118-58-1	0.10	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer à l'eau froide pendant 15 minutes. Si une irritation se produit, appelez un médecin.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants**Symptômes**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes of nitrogen. Oxydes de soufre.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité aux chocs**

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement**Précautions relatives à l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / humide ou un matériau absorbant. Rincer la surface avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant de permettre la circulation.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer à la température ambiante.

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec des détergents chlorés (agents de blanchiment)

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Borax 1303-96-4	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 ppm	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Caustic Soda 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Zinc oxide 1314-13-2	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes anti-éclaboussures et un écran facial lorsque le contact avec les yeux peut se produire.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables. Les chaussures qui maintiennent les pieds au sec sont suggérées.

Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Considérations générales sur l'hygiène Bien se laver avec du savon et de l'eau après avoir manipulé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique Liquide
Aspect liquide limpide
Couleur Transparent
Odeur Parfum frais et propre
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9.35	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C 212 °F	
Point d'éclair	Aucun	
Taux d'évaporation	1.0	(Eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Ne s'applique pas	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.04	
Solubilité dans l'eau	Infini	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.04 gr/ml or 8.67 lbs/gal	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Ne pas mélanger avec des détergents chlorés (agents de blanchiment).
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
Sodium diisopropylnaphtalene sulphonate 1322-93-6	= 1350 mg/kg (Rat)	= 4200 mg/kg (Rabbit)	-
EDTA 60-00-4	> 2000 mg/kg (Rat)	-	-
Borax 1303-96-4	= 2660 mg/kg (Rat) = 3493 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 2 mg/m ³ (Rat) 4 h
Caustic Soda 1310-73-2	140 - 340 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-
Ammonium hydroxide 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-
Dilsopropylnaphtalene 38640-62-9	= 3900 mg/kg (Rat)	> 4500 mg/kg (Rat)	> 5.64 mg/L (Rat) 4 h
Zinc oxide 1314-13-2	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
2,4,7,9-Tetramethyl-5-Decyne- 4,7-Diol 126-86-3	> 500 mg/kg (Rat)	> 1000 mg/kg (Rabbit)	> 20 mg/L (Rat) 1 h
Benzyl Salicylate 118-58-1	= 2227 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Borax 1303-96-4	-	Group 2A	-	X

Toxicité pour la reproduction

Borate de sodium: Le borate de sodium et l'acide borique interfèrent avec la production de sperme, endommagent les testicules et interfèrent avec la fertilité masculine lorsqu'ils sont administrés par voie orale à des doses élevées. L'acide borique produit des effets sur le développement, y compris la réduction du poids corporel, les malformations et la mort, chez les enfants enceintes administrés à l'acide borique par voie orale. Les études sur les animaux mentionnées ci-dessus ont été menées dans des conditions d'exposition conduisant à des doses de plusieurs fois supérieures à celles qui pourraient se produire par l'utilisation du produit ou par inhalation de poussière dans des milieux professionnels. De plus, une étude humaine de l'exposition professionnelle au borate de sodium et aux poussières d'acide borique n'a montré aucun effet néfaste sur la fertilité.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé
Polluant marin Cette substance satisfait la définition de polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Benzyl alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
EDTA	X	X	X	X	X	X	X	X
Borax	X	X		X	X	X	X	X
Caustic Soda	X	X	X	X	X	X	X	X
Ammonium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Zinc oxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Benzyl Salicylate	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	31-mars-2015

Date de révision : 01-mai-2018

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique